



ACTUALITES COMMUNALES



Pour rappel, les services de l'Administration Communale sont uniquement accessibles sur rendez-vous.

Numéro général : 086/32.02.50 ou 086/32.21.22.



DECES

14-01-2021 : **Pecheur Paul-Marie** de Noisieux, âgé de 82 ans
15-01-2021 : **Vanden Abbeelen Suzanne** de Baillonville, âgée de 88 ans
29-01-2021 : **Gabrielli Adelmina** de Somme-Leuze, âgée de 72 ans
02-02-2021 : **Bonboir Agnès** de Bonsin, âgée de 81 ans

/ ETAT CIVIL

/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le lundi 22 mars à 20h00



INFORMATIONS GENERALES

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Centre de Compétence du Génie de la Composante Terre (CC Land Dept Génie) du **1^{er} janvier au 31 décembre 2021**.

* Exercice d'écolage véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

* Exercice de reconnaissance et de simulation de destruction de ponts, 25 personnes, 5 véhicules à roues.

/ A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

Des loups dans nos villages ?

Depuis quelques temps, la presse en fait la une dans ses éditions. Depuis que les loups sont protégés, ceux-ci se déplacent et quelques-uns sont apparus dans nos régions. La possibilité de les rencontrer dans nos villages n'est pas du tout exclue. Devons-nous craindre réellement leur présence ?



Il faut savoir avant tout que les loups ont été éradiqués durant le 19^{ème} siècle parce qu'ils étaient responsables de la mort de nombreuses brebis, mais aussi d'autres gibiers. A cette époque, ce fut une véritable plaie pour les éleveurs mais aussi les chasseurs. Certains loups étaient enragés, alors que d'autres, sains, s'en étaient pris aux humains mais dans des contextes fort différents de conflits, de guerres, de champs de bataille et d'extrême pauvreté.

Dans nos villages certains toponymes témoignent de leur présence à cette époque : **Trou de la Louve à Sinsin, rue des Loups à Noisieux, Pré du Loup à Somme-Leuze**, etc... **Philippe Vander Maelen** avait relevé dans son ouvrage consacré aux conditions de vies dans nos contrées en 1832 ces quelques informations : « sur Heure, les loups se montrent souvent en hiver ; sur Baillonville, on trouve dans les bois le sanglier, le chevreuil et le loup ; sur Nettinne, on rencontre des loups en hiver et quelque fois même en été ; sur Sinsin, les loups sont peu nombreux, et sur Waillet les bois servent de retraite aux loups, aux sangliers et aux chevreuils ».

Mais depuis les années 1970-1980, le loup fait l'objet d'un programme de protection à l'échelle européenne. Il est resté quelques populations qui avaient survécu, notamment en Pologne et en Italie. À la suite de ce programme, les populations sont en développement tout à fait naturel. Et c'est ainsi que, depuis 2018, les premiers loups sont réapparus en Belgique à la grande satisfaction de leurs défenseurs. Selon ces protecteurs, ils seraient indispensables pour assurer la biodiversité et auraient un rôle de régulateur au sein du monde animal forestier.

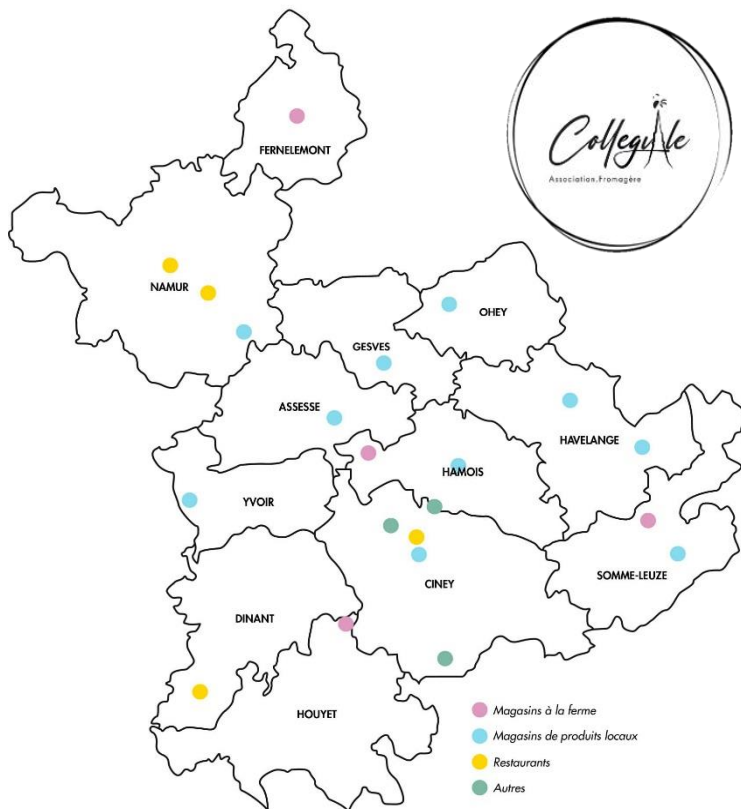
Mais les oviculteurs redoutent, malgré les indemnités prévues par la Région Wallonne, de subir des dégâts dans leurs troupeaux. Pour l'homme, le loup n'est absolument pas dangereux. "Depuis plus d'un siècle, on n'a pas eu une seule attaque recensée envers un être humain en Europe occidentale, il ne faut pas craindre le loup, ça n'a aucun sens", conclut **Alain Licoppe, Coordinateur du Réseau Loup en Wallonie**.

Mais le mythe et la peur du loup n'auraient-ils pas aussi été cultivés au travers de contes et d'histoires pour enfants ... Chaperon Rouge devrait pouvoir apporter des galettes à sa grand-mère en toute sécurité !



André Van Overschelde, pour le Cercle Historique.

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et à vous adresser à Jessica Carpentier (carpentierjessica@hotmail.be), Echevine à la Culture.



L'ASSOCIATION FROMAGÈRE COLLÉGIALE

C'est l'histoire de 3 éleveurs (Emmanuel Samson, Luc Tasiaux et Jean-Marie Leboutte), de 2 transformateurs (Fabien Jacoby et Daniel Cloots) et du GAL Condroz Famenne (Nina Legros) qui réfléchissent ensemble depuis quelques mois déjà à **développer une fromagerie commune en territoire Condroz-Famenne** !

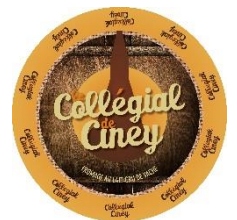
Leur objectif ? **Produire un fromage à identité régionale et rendre aux éleveurs la fierté de leur métier** au vu du lait de qualité qu'ils produisent.

Pour y arriver, ils se sont lancés, il y a peu, dans la **production du Collégial de Ciney** dans l'atelier partagé du Pôle fromager de l'EPASC à Ciney. Dans l'optique de produire plus de fromages, ils déménageront dans quelques mois dans l'atelier de chez Luc et Christine Tasiaux à Natoye.

Envie de soutenir notre projet ?

Rendez-vous sur notre site web – Fromageriecollégiale.be !

Vous y découvrirez le Prêt Coup de Pouce, un soutien financier qui vous donne accès à de nombreux avantages fiscaux en plus de délicieuses contreparties.



Aujourd'hui, ils se projettent déjà dans le futur et **rêvent de leur propre atelier.**

/ 67^e OPERATION ARC-EN-CIEL

Les samedi 13 et dimanche 14 mars

La récolte annuelle de vivres non périssables aura lieu du 1^{er} au 26 mars. Cette collecte aura lieu sous une forme adaptée respectant les mesures sanitaires en vigueur selon l'évolution de la crise actuelle. Il n'y aura pas de porte-à-porte cette année et les contacts avec les riverains seront les plus réduits possibles.

Chaque récoltant portera un autocollant « Opération Arc-en-Ciel, je participe » qui permettra de l'identifier comme bénévole reconnu par l'association.

Pour plus d'informations : www.arc-en-ciel.be.

/ GROUPE DE PAROLE A DESTINATION DES ENTREPRENEUR(EUSE)S EN DIFFICULTE

(Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze)

Vous êtes indépendant(e)s ? Vous rencontrez des difficultés suite à la crise actuelle ? Vous n'arrivez pas à gérer vos émotions face à cette situation ?

Pour soutenir le secteur, le GAL Condroz-Famenne organise un espace de parole, animé par des professionnels en accompagnement thérapeutique, avec l'objectif de créer du lien, échanger des ressources, trouver du soutien, déculpabiliser, mieux comprendre son stress et échanger sur certaines démotivations liées à l'incertitude de cette période Covid et les contraintes imposées à chacun par les autorités.

Le Groupe de Parole se réunira durant 6 séances (février, mars, avril) et sera animé par l'ASBL Bright Out (respect de l'anonymat). Date limite pour rejoindre le groupe : 11/03

Les séances seront organisées par visioconférence. Néanmoins, si les mesures sanitaires le permettent, différentes séances seront organisées en présentiel sur la Commune de Hamois.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE: brightoutinfo@gmail.com

Un montant de 10€ vous sera demandé à l'inscription. La somme vous sera remboursée à l'issue du programme.





ENVIRONNEMENT

/ VOTRE COMMUNE PARTICIPE !



La 7^{ème} édition du Grand Nettoyage de Printemps est prévue du 25 au 28 mars prochain sauf contre-ordre suite à l'évolution de la pandémie.

Attention : **les inscriptions se clôtureront le 15 mars à minuit.**

Afin de respecter les mesures sanitaires, il a été décidé de ne pas créer d'équipes communales afin de ne pas mélanger les « bulles ».

Donc pour dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics, nous vous invitons à créer **votre équipe** sur walloniepluspropre.be. Vous pourrez y compléter votre formulaire d'inscription : indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel et aussi nous informer des zones que vous allez cibler.

Pour plus d'informations : www.walloniepluspropre.be ou gnp@bewapp.be ou [facebook.com/walloniepluspropre](https://www.facebook.com/walloniepluspropre)

Vous n'êtes pas sans savoir que la Commune de Somme-Leuze s'est engagée dans la mise en œuvre de diverses actions en faveur du climat afin de lutter notamment contre le réchauffement climatique et œuvrer pour des politiques énergétiques durables.

La Commune de Somme-Leuze a ainsi adhéré à la Convention des Maires, une initiative européenne rassemblant les collectivités locales et régionales pour atteindre, à l'horizon 2030, les objectifs européens de réduction des émissions de CO₂ (- 40% en 2030).

Au niveau régional, la Wallonie a soutenu ces engagements en faveur du climat via le lancement de plans POLLEC, des plans de soutien financier à destination des communes pour leur permettre d'implémenter sur le terrain les objectifs des accords de Paris sur le climat. La Commune de Somme-Leuze s'est engagée dans ces divers plans, notamment avec l'appui du BEP (Bureau Economique de la Province, désigné coordinateur territorial des plans POLLEC) et de l'ASBL Pays de Famenne (regroupant les Communes de Marche, Rochefort, Durbuy, Nassogne, Hotton et Somme-Leuze).

Concrètement et à titre illustratif, ces actions se sont traduites par diverses initiatives au niveau communal :

- Des « Quick-Scans » (audits énergétiques simplifiés) ont été réalisés sur une sélection de 10 bâtiments communaux pour améliorer notre connaissance de ces bâtiments et identifier les éventuelles défaillances des propriétés thermiques de l'enveloppe, des systèmes de chauffage utilisés ou des pratiques de consommation.
- Les recommandations de ces « Quick-Scans » ont été mises en œuvre au sein de ces bâtiments, soit directement par le service travaux ou les utilisateurs concernés, soit en programmant des investissements. Ces investissements ont été ou seront réalisés sur fonds propres (ex. : Syndicat d'initiative) ou via des plans subsidiés tels que les deux dossiers UREBA introduits par la Commune qui ont été sélectionnés. Ces deux dossiers visent des travaux de rénovation dans les écoles de Heure (toiture et châssis de l'ancien bâtiment) et de Somme-Leuze (toiture du réfectoire et des classes annexes).
- La Commune a également souscrit au plan de l'intercommunale ORES visant à la modernisation du parc d'éclairage public via des sources lumineuses moins énergivores et technologiquement plus efficaces. Ce plan s'est concrètement traduit par le cofinancement du plan de remplacement des luminaires actuels de notre territoire par du LED.

Au-delà de ces différentes mesures qui visent principalement les infrastructures communales, la Commune de Somme-Leuze souhaiterait également mener diverses actions visant à sensibiliser la population sur la problématique environnementale en général et les enjeux d'une consommation énergétique raisonnable et adaptée en particulier.

C'est la raison pour laquelle nous publierons régulièrement, dans ces pages, un article sur cette thématique pour, par exemple, attirer votre attention sur certaines bonnes pratiques en matière de consommation d'énergie ou pour porter à votre connaissance certains bons plans en la matière.

Nous demeurons par ailleurs à votre entière disposition pour toute question ou demande en la matière.

Marie Deputter,
Coordinatrice POLLEC
Commune de Somme-Leuze.
marie.deputter@sommeleuze.be

Alexandre Borsus
Pour le collège communal,
Echevin en charge de l'énergie.
alexandre.borsus@sommeleuze.be



/ PCDN : ATTENTION BATRACIENS EN MIGRATION

A la fin de l'hiver, lors des premières soirées douces et pluvieuses, des milliers de batraciens entament leur migration printanière. Destination: les mares et les étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire à leur tour. Ces déplacements débutent généralement fin février - début mars, à la tombée du jour. Les animaux peuvent parfois parcourir plusieurs kilomètres à travers bois et prairies.

Mais les **batraciens** affrontent bien des obstacles afin d'aller se reproduire, et les dangers auxquels ils sont confrontés n'ont rien de naturel. Les routes constituent un piège mortel : les animaux qui ne sont pas directement tués agonisent pendant de longues heures.

Interpellés par cette hécatombe, un petit groupe de citoyens agissant dans notre Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) a décidé d'agir pour aider grenouilles et crapauds. Il s'agit de poser un geste important pour la biodiversité, les batraciens constituant un maillon indispensable au maintien des équilibres naturels.

Soyons vigilants à l'approche des panneaux élaborés par les élèves des **écoles primaires** de Somme-Leuze à divers endroits de la Commune. Ces panneaux indiquent les endroits où les batraciens ont l'habitude de traverser et où des bénévoles travaillent pour la Nature.

Un appel aux bénévoles sensibles et amis de la nature pour la sauvegarde de nos grenouilles, crapauds et tritons est également lancé.

Que puis-je faire ? :



- Installation de protections le long de certains axes routiers.
- Récolte des batraciens.
- Ralentir mon véhicule à l'approche des panneaux concernés.

Contact : JPBreuls@hotmail.fr ou 086/32.22.39 en soirée.

En collaboration avec Natagora.



Vous voulez tout savoir sur les langes lavables et réutilisables ?

L'Administration communale de Somme-Leuze fait un geste supplémentaire pour l'environnement, la santé et votre portefeuille !

Votre Commune et BEP Environnement vous proposent de participer gratuitement à un **atelier** le **samedi 27 mars de 09h30 à 11h00** en visio-présentation animé par une coach expérimentée !

Au cours de cette rencontre, vous découvrirez :

- Pourquoi utiliser les couches réutilisables ?
- Comment les entretenir facilement ?
- Quels sont les différents modèles ?
- Sur base de quels critères choisir les langes ?
- Existence-ils des alternatives à l'achat ?

Intéressés ? Contactez M. Nicolas Chisogne, 086/320.906 ou nicolas.chisogne@sommeleuze.be pour réserver votre place. Plus d'informations également auprès de Mme Bleret-De Cleermaecker, Echevine de l'environnement, 0470/24.71.60. Inscriptions ouvertes jusqu'au 26 mars 2021.

Pour vous convaincre !

Le linge jetable = 5000 langes/enfant de sa naissance à sa propreté, 850 Kg de déchets, entre 1350 et 2250 euros d'achat de langes, des coûts liés à l'enlèvement des déchets !

Le linge lavable = 20 à 40 langes/enfant, 150 Kg de déchets (feuille de protection et selles), entre 800 et 1200 euros d'achat de langes et frais liés au lavage, des matériaux respectueux de la santé de votre enfant et réutilisables.

Depuis janvier 2021, les langes jetables sont interdits dans les déchets organiques !



Avec le soutien de la



Wallonie





LOISIRS

/ RANDO À PARTAGER

Envie de contacts sociaux ?

Besoin de motivation pour faire de l'exercice ?

Habitant la région, et amateur de marche à pied, je vous propose de partager cette activité sur les chemins et dans les forêts des environs. J'ai pour habitude de marcher +/- 1 heure et ce, aussi bien en semaine que durant le week-end.

Cette activité se fera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, à savoir par groupe de 4 personnes maximum.

Motivé ? Contactez-moi par courriel : sebastien.crine@gmail.com

A bientôt j'espère !



/ TENNIS CLUB SOMME-LEUZE : SAISON 2021

Envie de (re)découvrir le tennis ou de vous adonner à votre sport favori, au sein d'un club familial, dans un cadre magnifique et en toute convivialité ?

Envie de vous investir dans un club plein de nouveaux projets et tourné vers l'avenir ?

Le TC Somme-Leuze et son nouveau comité lancent la saison 2021 !

Au programme :

Du mardi 06 au vendredi 09 avril (Pâques) :

Stage « tennis-multisports » (enfants et ados : 80€) et préparation aux interclubs (adultes).

Entre le 21 avril et le 26 juin :

Cours de printemps (enfants/ados/adultes) : 10x1h (mercredi et/ou samedi, tarifs sur demande).

Cardio-tennis (mix aérobic-tennis, en musique et en rythme ! 😊)

(carte de 10 séances : 100€, 1^{ère} séance gratuite).

Du lundi 05 au vendredi 09 juillet : Stage « tennis-multi-activités » (enfants et ados : 95€).

Toute l'année : cours adultes à la carte, interclubs, tournois officiels (du 15/07 au 25/07 et du 23/07 au 01/08), mais aussi journée portes-ouvertes, souper du club, soirées du vendredi, tournois de pétanque, etc.



Dimanche 27 juin : Marche Adepts.

Activités sous réserve de l'évolution des consignes de l'AFT concernant les normes sanitaires à respecter.

Possibilité de réservation des terrains extérieurs tout au long de l'année !

Visitez nos 2 pages FB ! 😊 « **T.C. Somme-Leuze #6054** » et « **Ecole de tennis TC Somme-Leuze** ».

Pour toute demande d'information, d'affiliation, de réservation, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour toute info : Nicolas CHARPENTIER : 0474/53 22 16

Pour les stages et les cours : Maxime KINIF : 0472/51 59 42

Pour la réservation des terrains : Martine BURETTE : 0497/63 13 63

Au plaisir de pouvoir vous rencontrer dès que possible, vous et/ou vos enfants sur ou au bord d'un terrain !



Une nouveauté pour vos enfants

L'Administration communale de Somme-Leuze vous annonce la création d'une nouvelle semaine d'activités....

En plus des activités de printemps, des stages d'été, nous avons décidé d'ajouter une semaine d'« Activités d'Automne » !



Du 02/11 au 05/11 !



Informations très prochainement..

Si vous avez des questions à propos des stages, des activités, n'hésitez pas à contacter M. Nicolas Chisogne, Coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.06 (nicolas.chisogne@sommeleuze.be), Mme Jessica Carpentier, Echevine de la Jeunesse au 0474/ 20.25.18.

Pour rappel :

- Activités de Printemps (du 12/04 au 16/04) ;
- Stages d'été : juillet et août (du 12/07 au 13/08).



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATE DE PARUTION
9 mars	24 ou 25 mars
13 avril	28 ou 29 avril
11 mai	26 ou 27 mai
8 juin	23 ou 24 juin

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE MARS

- Papiers et cartons : 18
- Déchets ménagers : 1, 8, 15, 22, 29
- Sacs bleus PMC : 9, 23
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be

!!! Nous vous rappelons qu'en cas de **réclamation relative à la collecte des déchets**, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site www.bep-environnement.be (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte !!!